



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31176

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes que rencontrent quotidiennement les personnes handicapées pour mener une vie indépendante. L'Association des paralysés de France tient à l'occasion de la journée de manifestation organisée le 29 mai à faire part d'un certain nombre de priorités dans l'optique d'une prise en compte d'une compensation globale et personnalisée du handicap et non exclusivement médicale et technique comme c'est le cas aujourd'hui. Il est ainsi proposé une prise en compte individualisée des fonctions déficientes, la création d'une structure départementale comme lieu unique de traitement des demandes ainsi que la refonte totale du système de financement des aides techniques. En outre, il apparaît nécessaire de créer de nouveaux postes d'auxiliaire de vie afin d'apporter une aide humaine adaptée aux besoins flexibles et d'augmenter la prise en charge financière, jugée insuffisante, par la création d'un fonds de compensation complémentaire couvrant les besoins réels de ces personnes. Il lui demande quel est son avis sur l'ensemble de ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31176

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3408